



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

13/10/2014

1014-08

1. Intitulé du projet

Défrichement de 9 ha 93 a 07 ca sur la commune de VISSAC - AUTEXAC

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom GERENTON

Prénom Joël

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

426 41 821 6000 K

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
8° a) 51 a) (modification de l'autorité environnementale du 17/01/14)	Défrichement d'une superficie de 9 ha 93 a 07 ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de 9 ha 93 a 07 ca. Parcelles laissées
à l'abandon après coupe rase.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défoulement est de permettre une remise en culture des parcelles pour obtenir : prairies, champs, prairies.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défoulement se fera d'abord par l'enlèvement du bois restant (bois mort, bois laissé pour cause de mauvaise qualité, buissons, noisetiers); puis arrachage de souches mécanisé, enfouissement ou enlèvement de celles-ci.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La remise en culture de ces parcelles permettra d'agrandir celles qui sont attenantes pour l'expansion de l'exploitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation de défoulement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

autorisation de défoulement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur
6 parcelles distinctes =	Superficie de fiche totale découpée en	9ha 93a 07ca
	Les Cotes Rouilles B 493	34a 37ca
	Les cotes Rouilles B 242	3ha 07a 90ca
	Cours Tloct B 111	90a 25ca
	Cours Tloct B 114	1ha 39a 40ca
	Les Cotes B 489	2ha 8ha 55ca
	Les Cotes B 491	1ha 36a 40ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Varenne
43300 Crissac-
Anteyrac

Coordonnées géographiques¹ Long. 3° 38' 39.0E Lat. 45° 07' 30.7 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

B 114 long: 3° 38' 31.4" E - lat: 45° 07' 31.4" N
B 491 long: 3° 38' 37.9" E - lat: 45° 07' 25.3" N
B 111 long: 3° 38' 39.8" E - lat: 45° 07' 30.6" N
B 489 long: 3° 38' 16.2" E - lat: 45° 07' 24.5" N
B 493 long: 3° 38' 54.7" E - lat: 45° 07' 35.9" N
B 242 long: 3° 38' 58.0" E - lat: 45° 07' 34.8" N

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelles inexploitées car non nettoyées et non défrichées
après coupe rase.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non



Si oui, intitulé et date
d'approbation :
Précisez le ou les
règlements applicables à
la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☒	ZNIEFF 2 (carton de l'autorité environnementale 17/01/2014)
en zone de montagne ?	☒	☐	Brivadois - Haut-Allier.
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	À environ 3 Km (route de l'autoroute européenne) 17/11/14
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, je ne pense pas que mon projet doive faire l'objet d'une étude d'impact parce qu'il n'est pas situé en zone Natura 2000, il est éloigné de toutes habitations, et il se trouve en zone libre et interdite de boisement (voir réglementation des boisements joints).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
* réglementation des boissements section 3 commune Cissac-Mérignac

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

La Varenne

le,

10/1/2014

Signature



Photo N°1



Photo N°2



Photo №3



Photo №4



Photo m° 5



Photo m° 6



Photo n°7



Photo n°8



Photo no 9



Photo no 10



Photo n°11



Photo n°12



Photo n°13

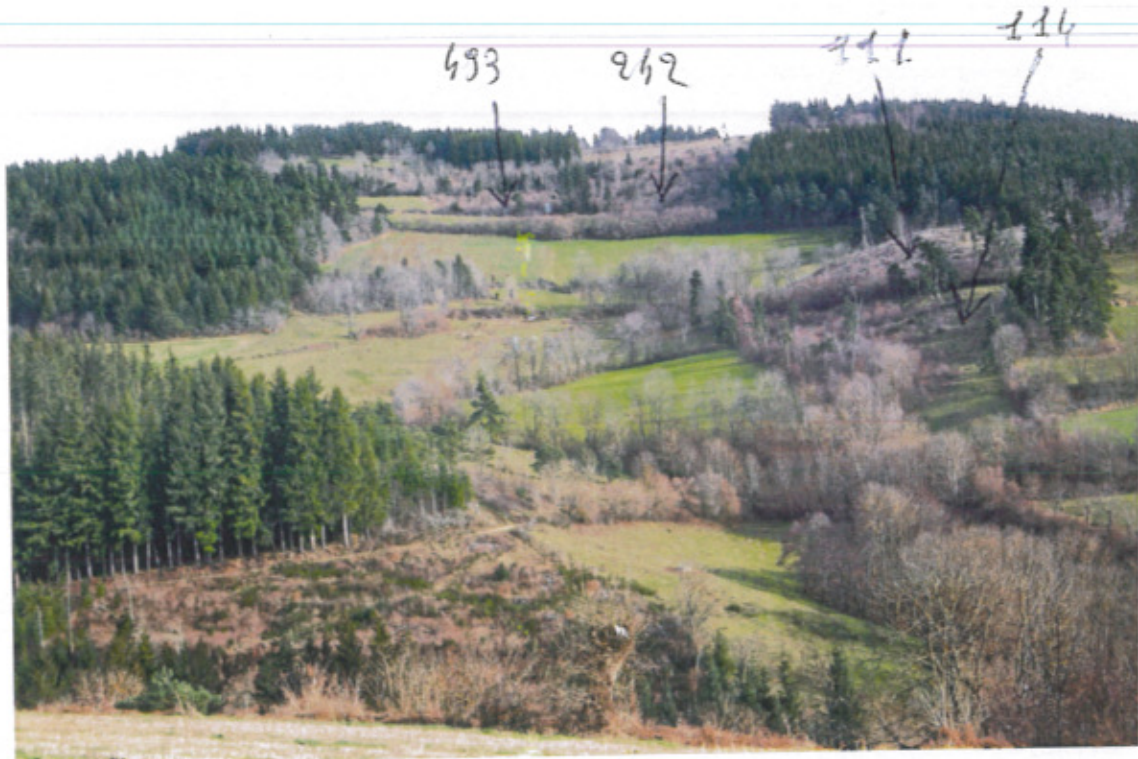


Photo n°14



COMMUNE DE VISSAC-AUTEYRAC

RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Section B

Echelle 1/2500

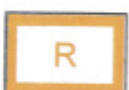
Légende



Boisement libre



Boisement interdit



Boisement réglementé



Cours d'eau

Carte établie suite à l'adoption du projet en Commission Permanente du
Conseil Général du



GEOVAL, S.E.L.A.R.L. de Géomètres-Experts
Gros J.P. ■ Gouttebarga Ph. ■ Caenen Ph. ■ Rannou A. ■ Valadier B.

11 Avenue de la Gare - 43100 BRIOUDE

Tél : 04.71.50.34.48 Fax : 04.71.50.31.34 e-mail : brioude@geoval-geometre-expert.fr

Département :
HAUTE LOIRE

Commune :
VISSAC AUTEYRAC

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 18/12/2013
(fuseau horaire de Paris)

©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

plan de situation.

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BRIOUDE

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

